

## Durée

3 jours (21 heures).

## Public

Tout public  
Groupe de 5 à 12 personnes.

## Objectifs

Acquisition des connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

## Pré-requis

Aucun

## Méthodes pédagogiques

Formation réalisée en 31/12/2014 du Ministère de la Santé, en interactivité, sous forme d'apprentissage, de cas pratiques, de simulations d'accidents.

## Evaluation

Validation basée sur l'évaluation pratique de l'acquisition des gestes et des comportements.

## Intervenant

Infirmier urgentiste,  
ambulancier de SMUR,  
validé formateur AFGSU.

## Lieu

Entreprise ou établissement de soins.

## Niveau 1

### Module 1 - Urgences vitales (6 heures)

- Identifier un danger et mettre en œuvre une protection adaptée.
- Alerter le centre 15 ou le numéro d'urgence interne à l'établissement.
- Identifier et agir face aux détresses vitales : étouffement, hémorragie, inconscience, arrêt cardiaque avec utilisation d'un défibrillateur.

### Module 2 – Urgences potentielles (3 heures)

- Les malaises, les atteintes traumatiques, les plaies et brûlures.
- Participer au relevage et brancardage.
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène.

### Module 3 – Risques collectifs (3 heures)

- Identifier les dangers et appliquer les consignes de protection (différentes alertes).
- Connaître les bases du plan blanc.
- Etre sensibilisé aux risques « NRBC ».

## Niveau 2

### Module 1 - Urgences vitales (3 heures)

- Prise en charge des détresses vitales avec matériel (DSA, oxygène, aspirateur de mucosités, chariot d'urgence)
- Mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux.
- Appliquer les procédures de maintenance et de « matério-vigilance » des matériels d'urgence.

### Module 2 - Urgences potentielles (3 heures)

- Utiliser le matériel d'immobilisation adapté à un traumatisme.
- Enlever un casque intégral.
- Effectuer un relevage et un brancardage.
- Faire face à un accouchement inopiné.
- Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux

### Module 3 – Risques collectifs (3 heures)

- Connaître et participer à la mise en œuvre des plans sanitaires.
- S'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours et des plans blancs, selon le rôle prévu pour la profession exercée.
- Identifier son rôle en cas d'activation des annexes NRBC, de se protéger par la tenue adaptée prévue.

**Formation interactive sous forme de cas pratiques et de simulations incluant les protocoles internes de l'entreprise ou de l'établissement**



**Attestation AFGSU valable 4 ans**